

Deux dentistes compagnons de la Libération : Philippe Sassoon et Maurice Prochasson

par
Xavier Riaud

A la suite de l'armistice de 1940, devant le renoncement général ambiant, le général de Gaulle décide de se dresser contre l'opresseur et de prendre les destinées de la France en main, ce qui le conduit à prononcer le fameux appel du 18 juin. Le ralliement de l'Afrique française équatoriale et du Cameroun à la fin août 1940, l'échec devant Dakar le mois suivant, puis la reprise des combats visant à reconquérir le Gabon amènent le général à envisager de créer une nouvelle décoration qui récompenserait ceux qui auraient œuvré d'une façon toute particulière à la libération de la France et de ses colonies. Alors au Cameroun, le 16 novembre 1940, ne pouvant décerner la Légion d'honneur et ayant terriblement conscience que le travail de libération de sa mère patrie sera une entreprise longue et difficile, et que ses compatriotes mettront du temps à le rallier, par l'ordonnance n°7, il crée l'Ordre de la Libération dont il est toujours, à ce jour, le seul Grand-Maître (<http://www.ordredelaliberation.fr> (a), 2002). Dès le 29 janvier 1941, cinq premiers hommes sont nommés. La rapidité de la création de cette nouvelle distinction, dont la similitude avec les ordres de chevalerie médiévaux n'est pas feinte, montre à quel point elle est liée à l'histoire de la France libre. Elle démontre aussi l'importance que le général lui a accordée. Les caractéristiques de la Croix de la Libération sont également fixées par le décret du 29 janvier 1941 qui règle l'organisation de l'Ordre. Son attribution est exceptionnelle. Ainsi, 1038 personnes, 5 communes et 18 unités combattantes seulement l'ont reçue entre janvier 1941 et janvier 1946. Jusqu'à la fin 1944, son attribution est étroitement liée aux circonstances particulières de l'occupation et de la clandestinité. Jean Moulin, par exemple, la reçoit le 17 octobre 1942, sous le nom de caporal Mercier. Lorsqu'il quitte le pouvoir en 1946, le général de Gaulle signe le décret du 23 janvier 1946 qui met un terme sa délivrance, la guerre étant terminée. De Gaulle ne la rouvre qu'à deux reprises : en 1958, pour Winston Churchill et en 1960, pour le défunt roi d'Angleterre George VI, à titre posthume (<http://www.ordredelaliberation.fr> (a), 2002).

Maurice Prochasson (1901-1964)

Maurice Prochasson est né le 21 juillet 1901, à Paris. Il fait ses études dentaires dans l'entre-deux-guerres (Benmansour, 2010).

A l'appel du général de Gaulle, il répond présent et rejoint les Forces françaises libres en Angleterre, en 1941. Au cours de son voyage, transitant par l'Espagne, puis le Maroc, il fait parvenir à l'Intelligence Service des documents d'un intérêt capital pour les Alliés. Lorsqu'il rencontre l'auteur de l'appel du 18 juin à Londres, il lui remet aussi des documents essentiels (<http://www.ordredelaliberation.fr> (b), 2002 ; Trouplin, 2010).

Dans la capitale anglaise, Maurice apprend la mort de son fils. Il demande aussitôt une affectation dans une unité combattante. Il l'obtient rapidement en tant que dentiste et aide d'équipe chirurgicale dans la 1^{ère} division française libre. En mars 1942, il rejoint son unité stationnée au Liban. A peine arrivé, il déploie tout son courage dans la campagne de Libye, et notamment à Bir-Hakeim où son courage et son dévouement font l'objet d'une citation (<http://www.ordredelaliberation.fr> (b), 2002 ; Trouplin, 2010).

Maurice Prochasson est présent à El-Alamein et se bat avec la plus grande énergie pendant toute la campagne de Tunisie (<http://www.ordredelaliberation.fr> (b), 2002 ; Trouplin, 2010).

Du 9 mai au 14 mai 1944, à San Clemente en Italie, pendant l'attaque de la ligne Gustav, il prend le commandement d'une pièce d'artillerie et se distingue par la précision de ses tirs, et son ardeur au combat, malgré les assauts adverses. Après récriminations et sur les ordres du général Diégo Brosset, Prochasson reprend sa fonction initiale. Son courage et son abnégation sont là encore salués, puisqu'à Pontecorvo, il opère à 1 000 mètres d'altitude sous le feu ennemi qui l'assaille de toutes parts (<http://www.ordredelaliberation.fr> (b), 2002 ; Trouplin, 2010).

Le 16 août 1944, il débarque avec la 1^{ère} division française libre, en Provence, à Cavalaire. Il participe à toute la campagne de France. Il est présent lors de la libération de Toulon, de Lyon, des affrontements dans les Vosges et en Alsace. Il termine la guerre en mai 1945, sur le front des Alpes. Pendant les 3 années qu'a duré son service, aucun des hommes de sa division n'a jamais été évacué pour une quelconque affection dentaire (<http://www.ordredelaliberation.fr> (b), 2002 ; Trouplin, 2010).

C'est donc fort logiquement par décret qu'il a été fait compagnon de la Libération, le 7 août 1945. Il a aussi été fait officier de la Légion d'honneur. Il a reçu la Croix de guerre 39/45 avec 3 citations, la médaille de la Résistance, la médaille coloniale avec les agrafes « Bir-Hakeim », « Libye », la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs avec 2 citations (<http://www.ordredelaliberation.fr> (b), 2002 ; Trouplin, 2010). Il termine la guerre au grade de commandant dans l'armée française. Maurice Prochasson est décédé à Paris, le 7 août 1964, des suites d'une longue maladie. Il a été enterré à Chalo Saint-Mars en Seine-et-Oise (<http://www.ordredelaliberation.fr> (b), 2002 ; Trouplin, 2010).



Maurice Prochasson (Musée de l'Ordre de la Libération, 2011).

Philippe Sassoon (1913-1983)

Né le 3 juillet 1913, à Beyrouth au Liban, Philippe Sassoon est un sujet britannique. Il est élevé au Caire, puis en Syrie, où il ne fréquente que des collèges français. Par la suite, il étudie la médecine et finit par ouvrir un cabinet dentaire à Beyrouth (<http://www.ordredelaliberation.fr> (c), 2002 ; Trouplin, 2010).

Résolument français de cœur, il décide au début 1941, de quitter son cabinet pour passer clandestinement à pied avec son frère, la frontière palestinienne pour rejoindre les Forces françaises libres. Arrivés en Syrie, les deux frères s'engagent à Damas, en juin 1941, comme légionnaires de 2^{ème} classe dans la 13^{ème} demi-brigade de la Légion étrangère.

Après la campagne de Syrie, les deux hommes sont affectés aux hôpitaux en qualité de chirurgien-dentiste et sont promus au grade de sous-lieutenant. Bientôt, ils sont séparés : Philippe reste dans la Légion et son frère rejoint le groupe de chasse Alsace (<http://www.ordredelaliberation.fr> (c), 2002 ; Trouplin, 2010).

Philippe Sassoon, devenu entre-temps médecin auxiliaire, se distingue en juin 1942, à Bir-Hakeim, où il seconde avec dévouement et un « absolu mépris du danger » le médecin du bataillon. Après Bir-Hakeim, il prend part avec son unité à la bataille d'El-Alamein, puis à la campagne de Tunisie en ambulance chirurgicale légère.

Affecté au service médical de la 1^{ère} division française libre, il forme une équipe de brancardiers qu'il mène au feu en Italie, d'avril à juillet 1944, avant de débarquer en Provence, le 15 août, sur les plages de Cavalaire (<http://www.ordredelaliberation.fr> (c), 2002 ; Trouplin, 2010).

Le 22 août, au cours des violents combats de La Garde près de Toulon, alors que le bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique est pris sous les feux des antichars et des armes automatiques allemandes, le lieutenant Sassoon entreprend lui-même, avec sa jeep, les évacuations des blessés et les premiers soins, donnant de nouveau la preuve de son exceptionnel courage.

Après la remontée en Alsace, le jeune dentiste est détaché sur le front de l'Atlantique avant de terminer la guerre dans les Alpes, pour la liquidation de l'armée de Kesselring. En 1946, Philippe Sassoon est démobilisé (<http://www.ordredelaliberation.fr> (c), 2002 ; Trouplin, 2010).

Ne pouvant exercer sa profession de dentiste dans la patrie de Voltaire, sans les diplômes français requis, il doit reprendre ses études à la Faculté de médecine de Paris. Il en sort avec le diplôme de chirurgien-dentiste en 1947.

En 1948, il obtient la nationalité française et peut ouvrir un cabinet dentaire à Toulon (<http://www.ordredelaliberation.fr> (c), 2002 ; Trouplin, 2010).

Philippe Sassoon est décédé à Sanary, dans le Var, le 13 décembre 1983. Il y est présentement inhumé. Officier de la Légion d'honneur, il est devenu compagnon de la Libération sur décret du 7 mars 1945. Il est aussi récipiendaire de la Croix de guerre 39/45 avec 4 citations (<http://www.ordredelaliberation.fr> (c), 2002 ; Trouplin, 2010).



Philippe Sassoon (Musée de l'Ordre de la Libération, 2011).

Références bibliographiques :

Benmansour Alain, communication personnelle, Paris, 2010.

<http://www.ordredelaliberation.fr> (a), *Historique*, Paris, 2002.

<http://www.ordredelaliberation.fr> (b), *Maurice Prochasson*, Paris, 2002.

<http://www.ordredelaliberation.fr> (c), *Philippe Sassoon*, Paris, 2002.

Musée de l'Ordre de la Libération, communication personnelle, Paris, 2011.

Trouplin Vladimir, *Dictionnaire des compagnons de la Libération*, Elytis (éd.), Bordeaux, 2010.

Notices biographiques du Musée de l'Ordre de la Libération reproduites avec l'aimable autorisation de son conservateur, M. Vladimir Trouplin.